

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants :40

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_177

Objet :

Approbation du rapport annuel des élus mandataires 2024 de Dombes Tourisme

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Patrick MATHIAS**

Conformément à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales et au décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022, les représentants de la Communauté de Communes de la Dombes siégeant au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée spéciale de la SPL Dombes Tourisme présentent au Conseil communautaire le rapport annuel de l'exercice 2024.

Ce rapport vise à assurer la transparence sur le fonctionnement de la société publique locale et à renforcer le contrôle analogue exercé par la collectivité. Il dresse un panorama complet de l'activité de la SPL, de ses résultats, de ses relations avec la collectivité, ainsi que de sa gouvernance.

Créée en 2018, la SPL Dombes Tourisme est l'outil opérationnel de la Communauté de Communes pour la mise en œuvre de sa politique touristique. Elle exerce une mission de service public d'intérêt général sur l'ensemble des 36 communes, à travers une convention d'objectifs (2024-2026) d'un montant annuel de 420 000 €.

La SPL a poursuivi l'accueil touristique (4 100 personnes renseignées), les animations sur le territoire (étang Prêle, visites guidées, circuits pédestres), la valorisation de l'offre (communication, accompagnement des prestataires), la commercialisation (groupes, billetterie) et la gestion de la taxe de séjour (115 700 € collectés). Elle a également contribué à la réflexion autour de la ViaRhôna – Voie Bleue, à la valorisation de la Tour du Plantay, et à la structuration de l'offre vélo.

Voici les résultats de sa situation financière :

- Chiffre d'affaires 2024 : 58 957 €
- Résultat net : – 2 861 €
- Trésorerie nette : 174 408 €

La SPL reste en situation saine, sans dette, malgré un léger déficit lié à des investissements en communication. Le résultat a été affecté à la réserve facultative.

Relations avec la collectivité

La SPL est liée à la CCD par trois contrats principaux : convention d'objectifs, reversement de la taxe de séjour, mise à disposition de locaux.

Aucune avance, garantie d'emprunt ou aide complémentaire n'a été versée en 2024.

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2024. Le président-directeur général est M. Patrick MATHIAS. Aucun administrateur n'est rémunéré.

Les représentants de la CCD ont approuvé l'ensemble des décisions stratégiques : arrêt des comptes, stratégie 2025, renouvellement du commissaire aux comptes, implication dans le projet de la Tour du Plantay.

Les contrôles exercés par la CCD sont les suivants :

- Participation de la directrice aux réunions de direction de la collectivité,
- Présentation d'un atterrissage comptable avant le dernier versement de subvention,
- Transmission systématique des comptes, rapports et bilans à la CCD et au Département,
- Présence active des représentants au CA et à la commission tourisme.

Il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport des élus mandataires de la SPL Dombes Tourisme pour l'exercice 2024.

Mmes DUBOIS, FLACHER, PERI, MM. BARDON, CORMORECHE, GAUTIER, GAUTHIER, LARRIEU et MATHIAS ne prennent pas part au vote.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 40 voix pour et 2 abstentions :

- **De prendre acte** du rapport des élus mandataires de la SPL Dombes Tourisme pour l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

